

Mayotte : Une île en « sous-France » ?

Apéritif - Débat

Mercredi 17 janvier 18h 30

Habitat Jeunes Les Oiseaux

48, rue des Cras

Si Mayotte est le 101^{ème} département de la République française, elle est aussi, au cœur du canal du Mozambique. Imprégnée des cultures africaines, la société a été plus récemment largement dominée par l'Islam. Elle est l'une des quatre îles de l'archipel des Comores administrativement réuni dans un TOM (territoire d'outre mer) de 1946 à 1975. Mais, contrairement aux autres îles, Mayotte est française depuis 1841. Elle se trouve aujourd'hui pauvre dans la République, mais enviée dans l'archipel dont elle est séparée depuis 1975, puisqu'elle est restée à l'écart du processus d'indépendance.

Mayotte, département français depuis 2011, le plus jeune et le plus pauvre, dont l'actualité nous livre l'image d'un territoire où la situation est explosive :

- insécurité et bandes de mineurs isolés violents ;
- habitat informel, précarité ;
- saturation dramatique du système de santé, du système scolaire ;
- immigration comorienne incontrôlée qui expliquerait en grande partie tous ces maux ;
- pénurie récurrente d'eau ...

Dernièrement, les visites gouvernementales se sont succédé. La première ministre, au terme d'une visite éclair le 8 décembre 2023 a fait moult promesses.

Mayotte serait-elle le laboratoire de politiques d'exception en matière d'urbanisme, de nationalité, de titre de séjour, de droits sociaux ? En effet, à Mayotte, toutes les lois de la République ne s'appliquent pas ; certaines, comme le code de la nationalité, sont « adaptées ».

Au delà de l'urgence et des discours sécuritaires, quelles réponses les Mahorais attendent-ils ?

Pourquoi les institutions échouent-elles à faire face aux enjeux ?

Pour nous permettre de mieux comprendre cette île, **Dominique Voynet** a accepté de venir nous faire partager sa connaissance et débattre avec nous.

Dominique Voynet : après avoir mené, en 2016, une mission de l'Inspection générale des affaires sociales (IGASS) sur le système de santé à Mayotte, a été nommée, en janvier 2020, directrice de l'agence régionale de santé (ARS) qu'elle a d'ailleurs créée. Elle s'est ainsi trouvée jusqu'en septembre 2021, pendant 2 ans, au cœur des problèmes de l'île. Elle fut Ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement de 1997 à 2001.